



## Que faire ??? divorcer ???

Par **Diya**, le **02/01/2012** à **00:50**

Bonjour,

j'ai décidé de poster mon message car je suis une femme perdue...

Aussi, j'ai décidé de prendre ma plume car il arrive un moment où je suis perdue tout en ayant peur de faire de mauvais choix pour mon avenir ainsi que celui de mes enfants. Le site où l'on parle de violences conjugales m'a boosté à écrire pour demander conseils.

En effet, je subis des violences morales et physiques de la part de mon "mari", jamais je n'aurais pensé qu'il pourrait lever sa main sur moi. Dénigrement au quotidien, je ne suis pas une bonne mère et ne prends pas soin de mes enfants, insultes etc...etc..  
Et lorsque je réponds (et ce sans insolence mais juste le fait de répondre) je me prends des objets qui sont sous sa main ou des gifles phénoménales.

Cela a commencé par des coups sur le mur, les portes...ensuite me balancer ce qu'il avait à côté de lui...des gifles, tirer les cheveux...et si j'osais le menacer d'appeler la police en cas de récidive, il me menaçait de me casser le crâne, de me rendre aveugle ou de me massacrer.

Qu'est ce qui m'empêche de porter plainte ? Mes enfants. J'ai une GRANDE peur qu'il me prenne mes enfants et partent avec très loin ou carrément dans son pays d'origine. Comme il a récidivé, j'ai posé une main courante mais le policier m'a dit que cela ne servait à rien.

Ce sont mes enfants qui me rendent patiente et forte, EUX qui me donnent envie de me battre, EUX que j'aime plus que tout...

Sinon SANS EUX j'aurais il y a de cela longtemps déserté...

Il n'y a qu'eux qui me retiennent mais je ne vais pas rester toute ma vie ainsi. Que faire ? Quels seront mes droits ?

Je n'ai pas de certificats, pas de dépôt de plainte, il ne quittera jamais le domicile où nous venons d'emménager(location à nos 2noms), parler de divorce alors qu'on ne s'entend plus du tout il n'en parle jamais, bien sûr facile de rester ainsi quand on joue L'HOMME à frapper, insulter, menacer...

Merci de vos réponses, j'en n'ai VRAIMENT besoin.

Diya

Par **Louxor\_91**, le **02/01/2012** à **09:12**

bonjour, le soucis est que vous êtes sur un forum juridique et pas dans une association d'aide aux femmes battues... Association vers la(les)quelle(s) je vous invite à vous tourner ! Ne menacez plus ! Agissez !

[citation]Ce sont mes enfants qui me rendent patiente et forte, EUX qui me donnent envie de me battre, EUX que j'aime plus que tout...

Sinon SANS EUX j'aurais il y a de cela longtemps déserté[/citation]

Je ne veux pas être désagréable mais vous êtes à mon sens dans le cas inverse !! vous ne vous battez pas en ce moment, vous résistez ! vous subissez !! Une main courante ne fera rien ! il faut porter plainte !! Si ses coups laissent des traces faites faire un certif médical avant d'aller au commissariat ou gendarmerie... De toute façon vue la situation dans laquelle vous semblez être attendez vous à des heures encore plus pénibles ! ...malheureusement.

Par **alka**, le **02/01/2012** à **09:25**

bonjour,

ce que je peux vous conseiller, agissez, il finira tôt ou tard par lever la main sur vos enfants, vous devez réagir (je sais bien plus facile à dire qu'à faire) contactez au plus vite une association pour femme battus, ils vous apporteront toute l'aide dont vous avez besoin.

couage